Rencontre nationale des gestionnaires et des responsables du soutien pédagogique
Hôtel Delta
Québec 26-27 janvier 2017

Les adultes visés par le programme d'études *Intégration sociale* de la formation générale des adultes

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

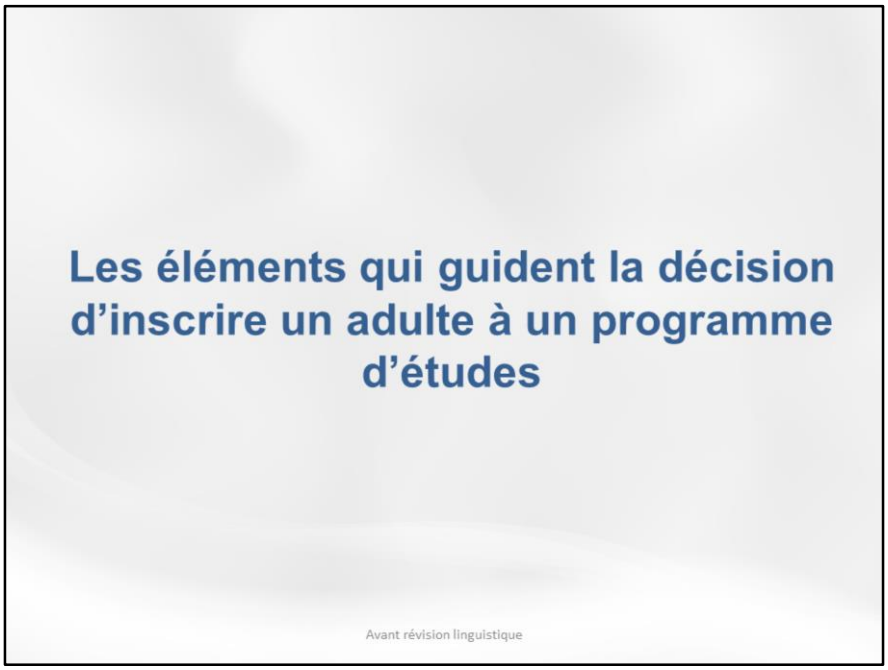

Avant d'aborder les caractéristiques qui distinguent les clientèles visées par le programme d'études IS et celles pour qui les 4 cours DHS ont été mis en application en décembre, revenons sur quelques principes généraux.

Le projet de formation de l'adulte[1]

- Il correspond à l'ensemble des intentions de l'adulte au moment où il se présente dans un service ou un centre d'éducation des adultes.
- Il repose toujours sur des éléments personnels et environnementaux, parfois d'une manière très explicite, parfois de façon plus implicite.

Référence : document administratif *Services et programme d'études de la formation générale des adultes*
http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/services-et-les-programmes-detudes-de-la-formation-generale-des-adultes/

Avant révision linguistique

Le projet de formation d'un adulte repose sur l'expression des besoins de formation, sur ses acquis, l'identification de la formation manquante et la sanction des études.

Ce principe d'ordre général est applicable à tous les adultes inscrits dans un service d'enseignement, y compris pour ceux inscrits au programme d'études *Intégration sociale*.

Le profil de formation

- Le profil de formation est une des pièces justificatives servant à démontrer la réalité et l'exactitude des services offerts à l'adulte.
- Outre les informations usuelles du centre, celles sur l'adulte, ses acquis, il comprend les renseignements suivants :
  - ✓ l'objectif de formation;
  - ✓ la liste des cours et le nombre d'unités manquant pour atteindre les objectifs des services d'enseignement suivants : alphabétisation, présecondaire, intégration socioprofessionnelle, intégration sociale, premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire, préparation à la formation professionnelle, préparation aux études postsecondaires et francisation;
  - ✓ la séquence normale des cours pour l'atteinte des objectifs de formation à court terme.

Avant révision linguistique

Le profil découle du projet de formation.

Le projet de formation/profil de formation

Le projet est la pierre angulaire de toute la démarche de formation de l'adulte.

Le profil est une fiche technique où la corrélation entre les intentions de l'adulte à court, à moyen et à long terme et les possibilités offertes par l'éducation des adultes est traduite en objectifs de formation qui serviront notamment à déterminer l'horaire de cours de l'adulte.

Avant révision linguistique

Il faut distinguer le projet de formation du profil de formation.

Le projet de formation exprimé par l'adulte qui se présente au centre est un indice important dans la décision de l'orienter vers le programme d'études *Intégration sociale* ou vers les cours du développement d'habiletés spécifiques (DHS). (Ce sont les 4 cours qui ont été activés en décembre dernier par l'Info-sanction #16-17-14).

Les caractéristiques que nous avons recensées sont davantage des indices pour faciliter la prise de décision de diriger l'adulte vers le programme d'études *Intégration sociale* ou vers les cours du développement d'habiletés spécifiques.

Le Régime pédagogique de la formation générale des adultes
Service d'enseignement *Intégration sociale,* article 9

Permettre à l'adulte qui éprouve des difficultés d'adaptation sur les plans psychique, intellectuel, social ou physique, l'accès à un cheminement personnel favorisant l'acquisition de compétences de base dans l'exercice de ses activités et de ses rôles sociaux et, le cas échéant, la poursuite d'études subséquentes.

Avant révision linguistique

Cette définition fournit des indications sur le niveau et la nature des apprentissages à développer et le potentiel requis. J'attire votre attention sur la perspective de la poursuite des études.

S'appuyant sur les définitions reconnues du terme « difficultés d'adaptation », les populations ciblées par ce service sont de deux types :

1. Les personnes ayant un diagnostic clair de déficience établi par un professionnel, ou qui présentent les mêmes caractéristiques à savoir un retard sur le plan du développement cognitif et/ou moteur et/ou verbal et/ou social qui engendre des difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation;
2. Les personnes dont le retard ne résulte pas d'un état pathologique mais de facteurs socio-environnementaux perturbant l'adulte dans sa capacité d'apprendre et de s'adapter socialement.

De plus, la définition du régime appelle l'évaluation des apprentissages qui permet de confirmer l'acquisition de compétences en lien avec le projet de formation de l'adulte (exercer ses activités et ses rôles sociaux) ou la poursuite des études.

L'évaluation des apprentissages en sanction est centrale dans la prise de décision d'orienter un adulte vers le programme d'études ou vers les cours du développement d'habiletés spécifiques.

Les caractéristiques des adultes ciblés par le programme d'études *Intégration sociale*

- Présentent des difficultés d'adaptation sur les plans psychique, intellectuel, social ou physique;
- Manifestent à la fois, à des degrés divers :
  - ✓ un désir de s'engager dans la réalisation d'un projet de participation sociale;
  - ✓ un potentiel de rétention des apprentissages pour pouvoir progresser dans une démarche d'autonomie et de participation sociale;
  - ✓ la capacité à fonctionner en groupe.
- Expriment des besoins de formation au regard de leurs conditions de vie, de leurs relations sociales, de leur milieu de vie ou de leur communauté;
- Évoluent dans un milieu de vie où l'accompagnement d'un partenaire est possible et présent pour favoriser le transfert, le maintien et le développement des apprentissages réalisés en classe (p. 19 de l'actuel programme d'études *Intégration sociale)*.

Avant révision linguistique

La décision d'inscrire un adulte dans le programme d'études *Intégration sociale* s'appuie sur les capacités qu'il démontre à entreprendre et à mener à terme un projet de participation sociale, sur son potentiel, de même que sur le partenariat présent dans son environnement.

Les caractéristiques des adultes visés par le programme d'études *Intégration sociale* (suite)

Les populations ciblées sont les personnes vulnérables qui présentent des difficultés persistantes ou importantes au regard de l'apprentissage et de l'adaptation sociale qui limitent leur participation sociale.

Ces difficultés d'adaptation sont persistantes et cependant surmontables, avec de l'aide ponctuelle.

Avant révision linguistique

Les déterminants de la prise de décision :

1. Le projet de formation = estimé réaliste en fonction du portrait de l'adulte (ses acquis, ses capacités, son potentiel;
2. L'engagement de l'adulte, décision prise par lui-même;
3. L'apport de son environnement dans la perspective de la réduction de sa dépendance aux autres pour maintenir et poursuivre son développement d'autonomie et progresser dans son cheminement (nourrir et réaliser d'autres projets de participation sociale).

Profil de la personne et expression des besoins de formation

Les personnes qui présentement :

- n'ont pas la capacité pour entreprendre une démarche vers l'emploi;
- n'atteignent pas un niveau d'employabilité permettant une intégration professionnelle.

Les besoins:

- développer son autonomie et maintenir ses capacités;
- avoir des contacts sociaux;
- participer à une activité valorisée socialement;
- se sentir utile, notamment par le travail;
- obtenir une reconnaissance matérielle pour l'effort fourni.

Avant révision linguistique

Voici un exemple de profil d'adulte ayant une déficience diagnostiquée ou non et dont le projet de formation sera contextualisé par l'expression de l'un ou quelques-uns de ses besoins.

Dans l'évolution de sa situation, son projet pourrait être modifié et le conduire vers un emploi adapté ou vers un autre service d'enseignement pour rehausser sa formation de base dans la perspective d'intégrer un emploi rémunéré.

Les caractéristiques des adultes visés par les cours du développement d'habiletés spécifiques

- Des limitations et un retard significatif au plan du développement cognitif restreignant les capacités d'apprentissage requérant une programmation particulière;

- Des capacités fonctionnelles limitées au plan de l'autonomie personnelle et sociale entraînant un besoin d'assistance pour s'organiser dans des activités nouvelles ou d'entraînement à l'autonomie de base;

Avant révision linguistique

Si les activités proposées à cet adulte s'écartent des savoirs, des objectifs et des tâches proposés par le contenu du programme d'études *Intégration sociale* ou s'il faut adapter le contenu du programme au point d'en faire une programmation particulière, cela veut dire que nous sommes en présence d'un adulte pour lequel les cours DHS ont été activés.

Les caractéristiques des adultes visés par les cours du développement d'habiletés spécifiques (suite)

- Des difficultés plus ou moins marquées dans le développement sensoriel et moteur et dans celui de la communication pouvant rendre nécessaire une intervention spécifique dans ces domaines;

- Du mal à utiliser une nouvelle connaissance ou une habileté dans une situation différente de celle où elle ou il l'a acquise.

Avant révision linguistique

Les caractéristiques des adultes ciblés par les cours du développement d'habiletés spécifiques (suite)

Les populations ciblées sont les personnes qui présentent des difficultés permanentes et importantes au regard de leurs difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, qui empêchent la réussite des cours du programme d'études.

Elles nécessitent une aide constante dans la réalisation d'activités.

Avant révision linguistique

En résumé, la clef pour départager les adultes à diriger vers le programme d'études *Intégration sociale* ou vers les cours du développement d'habiletés spécifiques repose sur :

- l'évaluation des capacités de l'adulte en fonction des compétences à développer et des objectifs d'apprentissage proposés par le programme d'études *Intégration sociale*.

S'il faut adapter le contenu et les attentes de fin de cours du programme d'études, il s'agit d'un adulte dont les besoins requièrent une programmation particulière.

Profil de la personne et expression des besoins de formation des adultes visés par les cours DHS

Les personnes:

- dont les incapacités limitent significativement la possibilité d'accéder à un emploi régulier ou adapté;
- qui choisissent de participer à des activités dans la communauté ou à des activités de jour[1].

Les besoins:

- développer son autonomie ou maintenir ses capacités;
- avoir des contacts sociaux;
- participer à des activités variées et stimulantes.

Avant révision linguistique

Il peut arriver que le degré de difficultés rencontrées par l'adulte ne soit pas flagrant. Pour creuser la question des caractéristiques et pour soutenir le réseau dans l'opérationnalisation du recadrage des populations visées par le programme d'études *Intégration sociale*, nous vous proposons un instrument sous forme de questionnaire qui est dans une première étape d'élaboration.

[1]Activités de jour: Activités dédiées aux personnes ayant une déficience (physique, intellectuelle ou spectre de l'autisme) dont la scolarisation est terminée, et qui, compte tenu de leurs besoins et de la gravité de leur incapacité, ne peuvent accéder à un emploi régulier ou adapté. Ces personnes requièrent des infrastructures particulières (installation physique) ou un encadrement spécialisé (assistance et supervision) pour participer à des activités, ex. : musique, exercice physique, dessin, socialisation, etc.

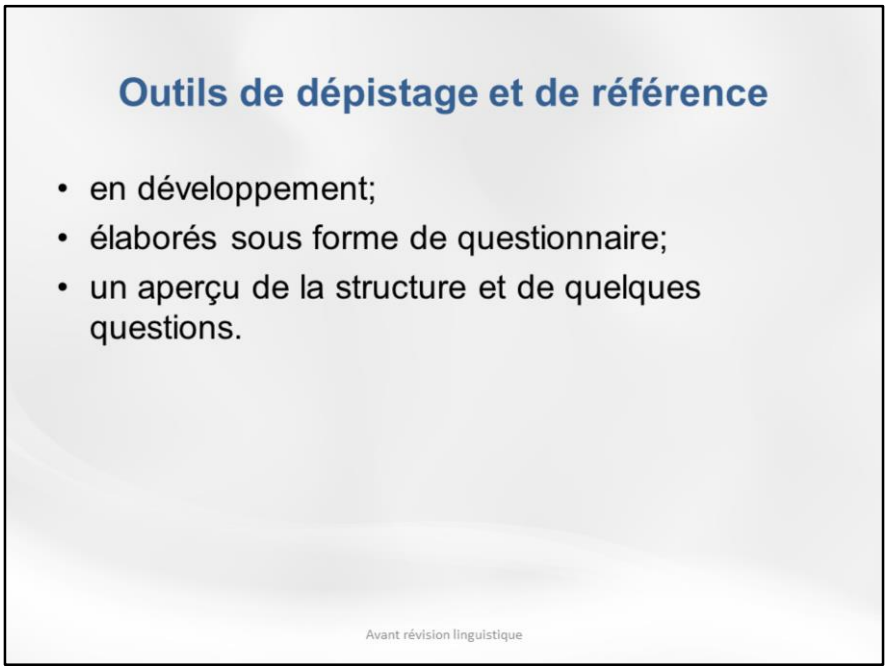

Le projet de formulaire est élaboré sous forme de questionnaire.

Il permettra :

- de valider les capacités de l'adulte en fonction des compétences à développer et des objectifs d'apprentissage que présentent le programme d'études;
- d'établir si le centre dispose des ressources nécessaires et suffisantes pour inscrire ou non cet adulte au programme d'études *Intégration sociale.*

Cet outil sera accompagné d'un référentiel structuré en fonction des catégories de diagnostics, de leurs caractéristiques et de leurs besoins en termes de services personnels, d'encadrement, et d'apprentissage requis pour leur permettre de fonctionner dans une classe.

Le tableau est en évolution.

Voici un aperçu des rubriques et du type de questions.

Activation de 4 nouveaux codes de cours (DHS) associés au Service d'Intégration sociale

- Destinés exclusivement aux adultes atteints de handicaps multiples qui limitent de façon significative le développement de l'autonomie attendue en fonction des compétences à atteindre et des apprentissages proposés dans le programme d'études *Intégration sociale*.
- Le contenu est local afin de faciliter la mise en place d'une programmation particulière adaptée aux besoins de ces adultes.
- L'année 2016-2017 est transitoire pour:
  - la déclaration;
  - l'adaptation des activités à la diversité des besoins de ces adultes présents dans les centres.
- Dispositif temporaire, pour une durée de 3 ans.
- Septembre 2017 -- déclaration obligatoire.
- Financement identique à celui de l'Intégration sociale.

Avant révision linguistique

Vous avez reçu récemment une Info-sanction annonçant la mise en application de 4 cours pour les adultes atteints de handicaps multiples et de déficience intellectuelle moyenne à sévère.
La désignation de ces 4 cours par le vocable de handicaps multiples et de déficience intellectuelle moyenne à sévère est à considérer avec nuance. Ces 4 cours sont destinés aux adultes qui présentent les caractéristiques décrites précédemment.
Ce dispositif ne fait pas l'objet d'une nouvelle offre de service. Il s'agit d'une mesure palliative pour éviter le vide de services aux adultes **déjà présents dans les centres**. L'orientation est de limiter l'accueil de ces adultes pour les trois prochaines années.
Les activités offertes à ces adultes devront être axées sur les habiletés psychomotrices; d'expression (dans le sens de la communication, du langage); relationnelles (dans le sens d'établir ou maintenir un rapport avec les autres); cognitives (dans le sens de saisir et organiser les informations).
2016-2017 est l'année de transition pour effectuer le changement dans la déclaration de fréquentation. Cependant, les adultes présentant les caractéristiques de la clientèle ciblée par les 4 cours et qui sont des nouveaux inscrits, devront obligatoirement être déclarés dans ces codes de cours dès l'année 2016-2017. Les centres qui sont disposés et prêts à effectuer le transfert des inscriptions des codes de cours FIN vers les codes de cours DHS pour les adultes déjà présents peuvent procéder dès maintenant.

Trois années pour donner du temps au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de faire un portrait clair de la situation quant aux besoins requis sur le plan des ressources (humaines, financières et matérielles).

À compter de septembre 2017, l'inscription dans les cours DHS sera obligatoire pour tous les adultes qui présentent les caractéristiques pour lesquelles ces cours ont été mis en place.

Suivi des 4 cours DHS

Constitution d'un groupe de travail avec 8 CS

Le mandat -- soutenir la DEAFC dans:

- la validation d'un outil de dépistage;
- l'identification de l'information à colliger (collecte-info) sur les services et les besoins de ces adultes;
- l'analyse des résultats du suivi et la formulation des pistes de solutions afin de guider les recommandations à transmettre au ministre.

Échéancier :
Constitution du groupe en cours;
Début des travaux en février;
Première rencontre en mars.

Avant révision linguistique

Complément à l'analyse de l'effectif déclaré au programme d'études *Intégration sociale*

Avant révision linguistique

Complément à l'analyse de l'effectif en Intégration sociale

Répartition des 62 commissions scolaires ayant déclaré de l'effectif en intégration sociale en 2010-2011, selon le pourcentage de l'effectif/cours pour lequel aucun résultat n'avait encore été transmis en 2014-2015

Nombre de commissions scolaires	%
29	90-100
9	50-89
12	10-49
12	moins de 10
62 commissions scolaires	**66**

Source : MELS, DEAFC, extraction spéciale A2014_006, en date de mars 2016, système Charlemagne, bilan 5 de 5 de 2014-2015

Avant révision linguistique

Qu'en est-il de la culture d'évaluation des apprentissages des adultes inscrits dans ce programme d'études.

Le constat est à l'effet que peu, très peu de résultats aux cours sont transmis par les centres.

Par ailleurs, la proportion de l'effectif/cours pour lequel un résultat est transmis au cours de l'année où un individu s'inscrit est en hausse, passant de 21% en 2010-2011 à 38% en 2014-2015.

Complément à l'analyse de l'effectif en Intégration sociale

Répartition de l'effectif/cours[1] en intégration sociale en 2014-2015 selon le motif de fin de fréquentation déclaré
(réseau des commissions scolaires)

	2014-2015	
Motif de fin de fréquentation	**Nombre**	**%**
Formation en cours (10)	46 031	68,4%
Valeur indéterminé	8 504	12,6%
Raison personnelle (15)	3 891	5,8%
Critères de réussite satisfaits (22)	3 720	5,5%
Abandon (01)	2 819	4,2%
Changement service d'enseignement (03)	661	1,0%
Changement d'organisme scolaire (02)	630	0,9%
Décès (05)	364	0,5%
Accès au marché du travail (12)	239	0,4%
Suspension (27)	212	0,3%
Fin subvention, Emploi-Québec (09)	97	0,1%
Changement de secteur d'enseignement ou de secteur de formation (04)	85	0,1%
Déménagement hors Québec (06)	44	0,1%
Difficultés scolaires (31)	18	0,0%
Poursuite des études à l'extérieur du Québec (20)	3	0,0%
Total	**67 318**	**100,0%**

1. Un individu est compté une fois dans chacun des cours et chacun des centres d'éducation des adultes auxquels il a été inscrit.

Source : MELS, DEAFC, extraction spéciale A2014_006, en date de mars 2016, système Charlemagne, bilan 5 de 5 de 2014-2015
Guide de déclaration de Charlemagne de la formation générale des adultes, pages 5 à 8 : http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/

Tous les centres ou presque transmettent dans Charlemagne les motifs de fin de fréquentation. Par contre, plus de 12%, n'indique aucun motif de fin de fréquentation.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

Estelle Lépine, coordonnatrice
Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue
418 643-9754, poste 2403
estelle.lepine@education.gouv.qc.ca

Stéphanie Bourgoing, responsable du suivi du portrait de l'effectif en Intégration sociale
Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue
418-643-9754, poste 2405
stephanie.bourgoing@education.gouv.qc.ca

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Avant révision linguistique

Éducation et Enseignement supérieur Québec